

ENGAGEMENT A RETOURNER (feuille entière)

(1 engagement par véhicule)

REGLEMENT

Le but de la randonnée est de faire découvrir, connaître et apprécier la région. Le tout Terrain Clermontois est une randonnée, un rassemblement amical qui n'impose aucune notion de temps ou de classement. Les pilotes seront répartis par petits groupes et chaque groupe sera guidé par un « Chef de Groupe », connaissant le circuit.

FORMALITES

Le véhicule doit être conforme à la législation en vigueur sur les véhicules à moteur, il est soumis au strict respect du Code de la route. Le véhicule doit être en bon état de marche et avoir de bons pneumatiques. Les randonneurs et leur véhicule doivent être obligatoirement couverts auprès d'une compagnie d'assurance. Les photocopies des justificatifs **carte grise, assurance et permis de conduire** devront être jointes à toute demande d'engagement.

SPECIFICATIONS PARTICULIERES

Le strict respect du code de la route et de l'organisation est demandé. Toute personne est aussi seule et entière responsable des dommages éventuels subis ou occasionnés à son passage sur le parcours de la randonnée. Les randonneurs s'engagent à renoncer à tous recours ou poursuites à l'encontre des organisateurs, des maires et communes traversés et des propriétaires des terrains empruntés par la randonnée du 26 et 27 février 2011, pour quelle qu'en soit la raison. Pour les randonneurs en quad et moto le port du casque homologué tout terrain est obligatoire. Pour les mineurs une autorisation parentale écrite est à joindre à l'engagement.

ANNULATION

Si l'épreuve ne pouvait avoir lieu pour quelque raison que ce soit, les organisateurs ne pourraient être tenus pour responsables et les randonneurs ne pourraient obtenir aucune indemnité à part le remboursement de leur droit d'engagement.

EXCLUSION

Pour non respect d'un seul point de ce règlement. L'organisateur exclura de la randonnée les personnes dont le comportement serait jugé dangereux pour les autres randonneurs et pour l'avenir du TOUT TERRAIN en général. Sauf indication du chef de groupe, interdiction absolue de traverser prairies, champs, ou de couper en forêt.

SECURITE

Une ambulance de la Croix Rouge restera en permanence au village. Des cibistes feront le relais entre les groupes et le village.

DETAIL DE L'ENGAGEMENT

Toute demande d'engagement devra être accompagnée :

- . photocopie du permis de conduire
 - . photocopie de la carte grise actualisée
 - . photocopie de l'attestation d'assurance actualisée
 - . du chèque de caution et du chèque règlement en EUROS à l'ordre de :
FOYER RURAL de CLERMONT- POUYGUILLES
 - . une enveloppe timbrée au tarif en vigueur pour vous confirmer l'inscription par écrit
- TOUT ENGAGEMENT NON COMPLET NE SERA PAS PRIS EN COMPTE ET VOUS SERA RENVOYE**

TARIFS

QUAD et MOTO

SAMEDI 26

. PILOTE x 60 € = €
Caution obligatoire 200 €
(2 chèques différents joints à l'ordre du Foyer Rural)

4 X 4

SAMEDI 26 + DIMANCHE 27

. PILOTE x 70 € = €
. PASSAGERS x 70 € = €
Caution obligatoire 200 €
(2 chèques différents joints à l'ordre du Foyer Rural)
(1 caution par véhicule)

RAPPEL n° 1 : les règlements ne seront encaissés qu'après la randonnée.

RAPPEL n°2 : les cautions seront systématiquement détruites à la fin de la randonnée.

Cher pilote votre inscription sera validée que lorsque vous aurez reçu par écrit que vous êtes accepté.
(n'oubliez pas l'enveloppe timbrée).

PILOTE Nombre de personnes souhaitant dormir :
NOM : PRENOM : Né le :
ADRESSE :
C.P : VILLE :
TEL :
N° de permis : Catégorie : Obtenu le : à
Club :
VEHICULE 4X4 MOTO QUAD
Marque : Cylindrée : Immatriculation :
N° police d'assurance : Compagnie :
Mme, Mlle, Mr

Demande de s'engager pour la randonnée ci-dessus. Reconnaît avoir pris connaissance du règlement particulier et s'engage à la respecter ainsi qu'à se conformer aux directives des organisateurs. Verse à cet effet les droits d'engagement s'élevant à..... €.

Faire précéder la signature de la mention manuscrite "lu et approuvé"

Fait à le signature :